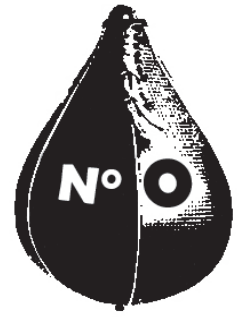


[CLASSE]



Autodéfense et Solidarité de Classe / BIMESTRIEL

SOMMAIRE DU BULLETIN N°0

PAGE 1 : CLASSE, C'EST QUOI ?

PAGE 2 : LES OUTILS DU COLLECTIF

PAGE 3 : LOI TRAVAIL, UN AN APRÈS

**PAGE 4 : LES FEMMES DE MÉNAGE FONT BOUFFER LA
POUSSIÈRE AUX PATRONS / FAIRE GRÈVE**

Bulletin du collectif Classe

CONTACT : CLASSE[A]RISEUP.NET

SITE : CLASSEENLUTTE.ORG

ADRESSE POSTALE :

**“Collectif CLASSE c/o Local Camarade,
54 bvd Déodat de Séverac, 31 300 Toulouse”**

Le collectif CLASSE, c'est quoi ?



Le collectif CLASSE (Collectif de Liaison pour l'Autodéfense et la Solidarité de clasSE) est apparu à l'issue du mouvement contre la loi Travail. Après avoir lutté ensemble pendant près de quatre mois au sein d'une assemblée, nous avons décidé de monter un collectif. L'objectif est de poursuivre quelques initiatives engagées pendant le mouvement mais aussi de casser les barrières rencontrées (voir page 3). La loi Travail, c'était une étape de plus dans la dégradation de nos conditions de vie, un boulevard aux patrons pour nous exploiter de façon plus intensive. Les pratiques patronales illégales (heures supplémentaires imposées et non payées, licenciements arbitraires, non-respect des temps de pause etc.) deviennent légales si validées par un accord d'entreprise. Mais on aurait tort de penser que cette offensive ne concerne que notre vie au travail. Les allocations « chômage »,

le RSA, la CAF, la Sécu, la CMU, la Retraite, toute cette partie de notre salaire est également menacée par les réformes qui s'annoncent. Et ensuite, les patrons s'attaquent à la fiche de paie. Parce que l'Etat sait qu'on ne se laisse pas faire, il donne carte blanche à la police et à la justice pour mater la révolte à coups de flash-ball, d'amendes et de peines de prison. Nous souhaitons nous organiser contre ce grand pressoir à prolétaires, ici et maintenant, au plus près de nos quotidiens.

Les mesures prises par les gouvernements successifs nous frappent de plus en plus fort. Licenciements, maladies professionnelles, suicides, expulsions du territoire, radiations Pôle Emploi, blocages de dossiers CAF, refus de soin etc. La liste est longue.

Nous souhaitons parer leurs coups et frapper à notre tour.

Mais par où commencer ?

Le collectif s'articule autour de deux points. Le premier, c'est de partager avec le plus grand nombre de prolétaires de Toulouse et alentours le commun de nos galères. Le second, c'est de créer des espaces permettant la liaison entre les personnes et les groupes qui luttent contre leurs galères personnelles. Dans l'objectif de

tisser des solidarités immédiates. Pour le premier point (diffusion de l'information), nous avons développé plusieurs outils (voir page 2). Un projet de cartographie sociale de la ville, pour recueillir les expériences de lutte, de galère, de mise à l'amende patronale, grâce à un questionnaire ouvrier (bien sûr anonyme). Cet instantané de notre condition sociale, nous le diffuserons, grâce au site internet « classeenlutte.org » et au bulletin « CLASSE ».

Pour le second point (espaces de liaison et solidarité immédiate), c'est plus compliqué à maîtriser. Nous sommes en partie dépendants du déroulement de la lutte des classes à Toulouse et c'est rassurant. Nous tiendrons des permanences hebdomadaires pour que chacun puisse s'appuyer sur un espace d'échange, de soutien et d'action. Ensuite, via le recueil de ces informations, nous tenterons de mettre en relation les luttes locales entre elles ou de diffuser l'existence d'une lutte locale aux travailleurs et travailleuses des entreprises similaires ou partenaires, aux habitantes et habitants des alentours... C'est à partir de ce réseau, de ces moments de liaison, que nous pourrions imaginer les solidarités immédiates : bloquer une entreprise, manifester, occuper un pôle emploi, dégager un huissier etc. Et tout ce que ces solidarités supposent comme sou-

tien logistique et financier.

Le but est de retrouver une force collective en repenser nos moyens d'actions. De manière horizontale, sans délégations, contre la récupération. Nous sommes pour l'auto-organisation des exploités.

Nous ne nous situons pas sur le terrain de la défense des intérêts corporatistes, communautaires ou nationalistes.

Nous mettons l'accent sur ce qui nous rassemble : notre condition commune d'exploités. Ainsi, nous ne souhaitons pas délimiter les terrains d'action de chacun mais plutôt abolir réellement les frontières qui nous divisent par la solidarité de classe et les ponts que celle-ci aura su créer grâce à la lutte.

Nous sommes joignables et rejoignables. Si vous souhaitez participer au collectif, écrivez-nous à classe@riseup.net. Si vous souhaitez nous aider, vous pouvez également envoyer vos témoignages, vos idées, vos infos etc.

**Le Gong retentit.
On verra qui jettera l'éponge.**

LES OUTILS DU COLLECTIF CLASSE

Cartographie sociale

L'un des projets actuellement développé par le collectif CLASSE est l'élaboration d'une cartographie sociale de la ville. Les difficultés qu'on a rencontrées lors du mouvement contre la loi Travail étaient largement liées aux manques de moyens, à notre méconnaissance de la ville et à l'inexistence de réseaux de luttes indépendants des calendriers syndicaux.

On a donc eu l'idée d'élaborer une cartographie sociale pour comprendre la façon dont Toulouse et ses alentours fonctionnent économiquement (Quelles entreprises ? Quels axes de transport, Quelle place de la sous-traitance ? etc.) et quelle ambiance règne dans les entreprises, les ASSEDIC, la rue, les chaumières, les prisons, partout où nous trainons ou serons peut-être amenés à trainer quoi !

Un des objectifs de la cartographie est de montrer que d'autres personnes

luttent et de faire tourner le message ; mettre en avant les organisations collectives qui ont marché, voir les limites de celles qui n'ont pas fonctionné pour éviter de se planter deux fois de la même façon.

Refuser d'être exploité chacun dans son coin, c'est faire l'effort d'aller chercher les informations concernant chacune de nos situations particulières, les mettre en lien et proposer d'en faire une base pour élaborer une force collective capable de se battre. Car c'est dans la lutte que les segmentations qui nous isolent dans nos cas particuliers, peuvent être critiquées, affaiblies, et pourquoi pas abolies.

La cartographie, c'est pas un truc qu'on veut finir, c'est un outil qu'on souhaite constamment alimenter au gré de la lutte des classes à Toulouse et ses alentours ; recueillir des informations, capter des gens, nous organ-



iser et permettre la liaison entre les personnes et/ou collectifs en lutte contre l'exploitation capitaliste et ses corollaires.

A ce jour, le collectif CLASSE entame la cartographie via l'élaboration d'un questionnaire qui est disponible en version numérique sur le site du collectif (www.classeenlutte.org) et distribué en version papier devant les boîtes, agences d'intérim et institutions publiques... Par ce questionnaire, il s'agit de se saisir de ce que l'on vit, de produire notre propre réflexion, de comprendre ce qui nous unit ou nous divise, de reprendre la parole. Partir de ces constats pour essayer de retrouver une force collective, car c'est un fait qui nous saute aux yeux chaque jour d'avantage : nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes ! Si vous voulez y contribuer, allez sur le site classeenlutte.org et faites-vous plaisir !

Web / Diffusion

La commission web/diffusion se charge de tous les moyens de communication du collectif CLASSE. Un journal papier qui sera diffusé tous les deux mois. Mais aussi un site web (classeenlutte.org) avec un suivi des activités du collectif, des informations concernant les luttes à Toulouse et ailleurs, et bien sûr tout le matériel de diffusion (tracts, affiches, journal en pdf etc.) pour permettre à qui le souhaite de le diffuser. Nous sommes en demande de témoignages de lutte et/ou de galère, alors n'hésitez pas à nous envoyer vos propositions sur classe@riseup.net !

Caisse de lutte

Nous appelons à l'autodéfense et à la solidarité de classe. Celle-ci passe aussi par la thune, parce que nous en avons besoins pour faire grève, faire face à la répression, organiser des actions collectives etc. C'est pourquoi le collectif classe a mis en place une caisse de grève. Pour le moment, cette caisse ne nous permet pas d'assurer un soutien sans faille à toutes les personnes en lutte. L'objectif est d'appuyer financièrement (dons ponctuels) et logiquement les collectifs et caisses déjà formés ou à venir. Nous pouvons par exemple : Aider à l'organisation des soirées de soutien / Apporter notre soutien lors de rassemblements ou piquets de grève / Fournir un appui juridique et logistique / Organiser des cantines de soutien. Pour solliciter du soutien, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse classe@riseup.net, via notre site internet classeenlutte.org ou en nous rencontrant lors des permanences hebdomadaires du vendredi.



Loi Travail, un an après.

Il y a un an déjà se tenaient les premières manifs contre la Loi Travail. Cette Loi Travail, c'est un ensemble de mesures, présentées par la ministre du travail, Myriam El Khomri. Et qui touchent un peu tout le monde, les salariés, dans les grandes comme les petites et moyennes entreprises, les apprentis, les chômeurs... C'est surtout la pire attaque depuis plusieurs années, contre les salariés. L'esprit de la loi, c'est tout simplement d'empirer notre situation : ni plus ni moins qu'une légalisation des pratiques patronales abusives (heures sup' non payées, licenciements abusifs...), le tout via un simple accord d'entreprise. Il s'agit aussi d'affaiblir le pouvoir de résistance des syndicats, notamment en faisant monter la pression sur ceux qui refuseraient de signer ces accords d'entreprises.

Cette loi est passée, mais pas sans combat.

Du mois de mars au mois de juillet 2016, nous sommes descendus dans la rue, notamment lors des 12 journées de mobilisation qui se sont succédé. Certains d'entre nous galéraient à faire grève, d'autres la faisaient, mais celles-ci étaient la plupart du temps bien cadrées. Nous étions sur les blocages, les actions, qui malgré tous nos efforts, sont souvent restés symboliques. Les précaires, intérimaires, chômeurs et chômeuses sont restés à la marge de la mobilisation. Tout cela formait les limites d'une lutte qui, comme chacun le sait, fut perdue. Ce qui est sûr, c'est qu'il y avait une aspiration.

Une aspiration à faire monter cette mobilisation, la voir prendre de l'ampleur, par tous les moyens. Le tout alimenté par un profond refus de cet avenir de précarité et de misère qu'on nous propose à tous et toutes, de notre condition sociale d'exploités à laquelle cette Loi Travail nous renvoyait une fois de plus.

Confronté à ces limites, suivant ainsi une ligne de moindre résistance, comme un cours d'eau se jette dans la première mare qu'il croise, le mouvement s'est engouffré dans « Nuit Debout ».

Sur les places publiques, il s'agissait de témoigner de sa situation, de parler, mais pas plus de trois minutes ! Et aussi de beaucoup voter, pour tout et n'importe quoi. On y parlait moins de grève et de rapport de force que d'happening et de citoyenneté. Nous y venions surtout pour en partir, par exemple en manif sauvage.

C'est d'ailleurs une manif sauvage qui à Toulouse marque la relance du mouvement, un certain 10 mai dernier. Avec ce coup de boost salutaire, nous sommes repartis de plus belle, notamment en constituant des espaces d'auto-organisation, à la base.

Les assemblées comme 31 en lutte ont permis de s'organiser horizontalement.

De mener des actions, d'aller capter des camarades, d'organiser la solidarité. Ainsi, on s'est retrouvé à plus nombreux et nombreuses pour organiser des blocages. On a diffusé des dizaines de milliers de tracts, en directions des galériens et galériennes, secteurs par secteurs, depuis les salariées des boutiques du centre-ville en passant par l'hôpital, la Poste, mais aussi en s'adressant particulièrement aux femmes travailleuses.

Pour mettre en pratique la solidarité de classe, nous sommes aussi allés apporter notre soutien à des camarades de la poste menacés de licenciement, ou contre la restructuration de l'hôpital.

La solidarité concrète, c'est aussi ne pas lâcher celles et ceux en butte à

la répression, en collectant des sous, en tentant de poser la question de se défendre face à la justice.

Ces initiatives ont eu lieu à Toulouse, mais aussi dans d'autres villes en France. Ce n'est pas ici qu'on va faire une liste exhaustive, mais on peut citer pêle-mêle le cortège de tête à Paris ou se sont retrouvés des milliers de participants, mais aussi la défense collective de Rennes, avec pour mot d'ordre d'organiser la lutte et la solidarité aussi bien dans la rue que face au tribunal le cas échéant. Au-delà de l'anecdote, ce que ces tentatives avaient en commun, c'est justement ce que nous tentons de continuer aujourd'hui : construire notre solidarité, notre auto-défense de classe.

La Loi Travail est passée, mais nous ne sommes qu'au début de l'offensive patronale. Elle va continuer dans les prochains mois et années, notamment en attaquant nos conditions de travail et nos salaires entreprise par entreprise. Cette offensive ne pourra réussir qu'en comptant sur notre résignation et notre isolement. Et il ne s'agit pas que des salariés, comme nous l'écrivions dans le texte d'appel du collectif, c'est toute une classe qui est de plus en plus attaquée à travers la précarité, les radiations à Pôle Emploi, les dossiers CAF bloqués, les difficultés de logement, l'accès au soin... la liste est longue.

Les mêmes raisons qui nous avaient poussés à lutter contre la loi travail nous poussent aujourd'hui à continuer.



LES FEMMES DE MÉNAGE FONT BOUFFER LA POUSSIÈRE AUX PATRONS



A Marseille, depuis le printemps 2016, les grèves se multiplient dans les services de nettoyage de différents hôtels (B&B de la Joliette, Villa Massilia, Apart'city, Intercontinental, Radisson Blu, suites Novotel), où les services de nettoyage sont confiés à des boîtes de sous-traitance. Le recours à cette sous-traitance permet aux patrons de réaliser plus de profits et de diviser les salariées entre celles qui travaillent directement pour l'établissement et celles qui bossent pour la boîte de sous-traitance. Ces dernières ont des salaires moins élevés, ne bénéficient pas du « statut collectif de l'hôtelier », donc des primes, d'un 13ème mois et/ou d'autres indemnités.

Ces femmes travaillaient dans des conditions de précarité et de flexibilité

qui n'ont pas attendu la promulgation de la Loi Travail pour exister : la plupart étaient payées à la tâche, c'est-à-dire à la chambre, pour un salaire au final 20% minimum en deçà du SMIC (1) ; avec des jours de repos ne respectant pas la législation ; des horaires changeants et éclatés dans la journée et dans la semaine – soit un temps partiel subi, qui les empêche de cumuler ce taff avec d'autres jobs d'appoint.

Les salariées, pour certaines syndiquées à la CNT-SO, ont donc décidé de se mettre en grève. Les conflits ont duré entre 2 et 17 jours, avec des grèves, la mise en place de piquet de grève devant les hôtels, le réveil des clients au clairon... Au final, les employées ont obtenu que leur travail soit payé à l'heure et plus à la tâche, que les plannings soient annoncés 7 jours à l'avance et la revalorisation de leur qualification, donc de leur rémunération. Enfin, et ce n'est pas négligeable, l'ensemble des jours de grèves leur a été payé, en partie par les patrons et par une caisse de grève !

Grèves déterminées & solidarité

Ainsi c'est en premier lieu des grèves déterminées, mais aussi l'existence d'une solidarité extérieure (présence de soutien sur les piquets et participation à la caisse

Faire grève

Faire grève c'est avant tout poser un rapport de force collectif sur son lieu de travail, de chômage ou d'étude.

Quel que soit la nature de son employeur, de son contrat de travail ou de son statut, si on respecte les règles exposées ci-dessous, on est dans son droit de faire grève, celle-ci étant un principe à valeur constitutionnelle. L'employeur ne pourra pas utiliser le motif de grève pour licencier et, s'il le fait, on dispose de plusieurs recours. En cas de pressions, il faut conserver tout ce qui pourra servir (en retransmettant par écrit des échanges par exemple) au cas où on déciderait de poursuivre son employeur en justice. Il ne faut pas hésiter à se rapprocher de ses collègues, des collectifs de lutte de sa boîte ou du secteur, lesquels sauront aider, conseiller et te permettre de dépasser l'isolement dans lequel on cherche à nous enfermer un peu plus chaque jour.

Dans le secteur privé, il n'y a pas d'obligation de dépôt d'un préavis de grève. S'il y a un appel national ou local, on peut se déclarer en grève même si on est seul. En revanche, sans appel national ou au moins local, il faudra trouver au moins un collègue avec qui se mettre en grève, celle-ci étant juridiquement définie comme mouvement collectif. Dans tous les cas on est obligé de transmettre les revendications à son employeur afin de déclarer l'avis de grève.

Dans le secteur public, pour faire grève il faut qu'au moins une organisation syndicale nationalement représentative ait déposé un préavis. Dans certains secteurs (hospitalier, écoles, etc.), le droit de grève peut cependant être limité par l'obligation de service minimum.

Pour plus d'informations spécifiques à votre secteur, n'hésitez à venir nous rencontrer lors des permanences du vendredi.

de grève) qui ont permis de gagner des améliorations substantielles du quotidien au travail. Et la première victoire à la Villa Massilia en a engagé de nouvelles dans plusieurs boîtes sur la ville. On a choisi de parler de Marseille parce que le mouvement a fait tache d'huile, mais on aurait pu tout aussi bien mentionner la grève des services de nettoyage de l'aéroport de Barcelone qui ont recouvert ce dernier d'une montagne de déchets, de la grève au Sofitel à Paris, à la gare d'Austerlitz... Et la cloche n'a toujours pas sonné dans les palaces !

(1) À la Villa Massilia le salaire était d'1,5 euro par chambre, sachant qu'au maximum il est possible de nettoyer 4 chambres en 1h, on tombe sur un salaire de 6 € net de l'heure (taux horaire du SMIC = 7,58 net)

